

Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : Je voulais vous dire que nous avons encore reçu un beau trophée...

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Deux, car il y a aussi un pôle d'excellence pour les aînés.

M. LE MAIRE : Celui-ci est le trophée APAGH qui distingue la catégorie accessibilité d'une ville, trophée remis à la Ville de Besançon pour le raid Handi Fort et c'est Teddy BENETEAU qui est allé le recevoir. C'est un magnifique trophée.

M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE : Le 23 novembre, la Ville de Besançon a été primée comme ville accessible. Ce trophée APAGH, association des personnes adultes, jeunes et handicapées, nous est attribué, devant la ville de Cholet et sa sensibilisation aux personnes en situation de handicap et devant la ville de Chalons pour «Chalons dans les rues» et l'accessibilité aux personnes. Il nous récompense pour l'action «additionnons nos différences» et nos infrastructures permettant aux personnes handicapées d'avoir des activités physiques. Donc on a été primé devant 2 000 personnes.

M. LE MAIRE : C'est un beau trophée et nous le remettrons, je pense, à la délégation qui s'occupe de l'accessibilité, donc entre autres à Jean-Jacques DEMONET pour tout le travail qu'il réalise dans ce domaine. Il le mettra dans son bureau, il l'aura bien mérité.

Je voudrais par ailleurs apporter une petite précision sur laquelle on n'ouvrira pas le débat. J'ai vu un certain nombre d'affiches en ville qui laisseraient penser qu'on laisse coucher les gens dehors, sous la neige, suite à la libération des lieux que j'ai demandée de l'immeuble occupé par Casa Marulaz. C'est une information que je vous donne, je n'ouvrirai pas le débat par rapport à ça. Simplement je suis un peu choqué et affecté personnellement. J'ai pris cette décision effectivement pour faire respecter la décision de justice qui avait été prise. Nous avons ici, à Besançon, une vraie tradition sociale. Personne ne couche dehors, sous la pluie, sous la neige ou dans le froid. Nous avons actuellement 18 places disponibles, elles l'étaient encore ce matin et nous proposons des logements au Forum aux personnes qui disent ne pas en avoir. Donc personne n'est laissé à l'écart. On a un CCAS dynamique, attentif à cela, en tout cas dans le cadre du Plan Hiver.

Le bien occupé par Casa Marulaz appartient donc à tout le monde. Il a été mis en vente et sera vendu je pense très prochainement. Ici on parle beaucoup de Proudhon, de Fourier et des utopies. Je suis pour l'utopie mais contre l'anarchie et celles et ceux qui ne respectent pas les lois de la République doivent savoir que je les ferai respecter, c'est mon devoir. Donc je suis simplement choqué, je voulais vous le dire et je ne voudrais pas que vous pensiez qu'il y a des gens à Besançon qui couchent dehors, sous la neige, sous la pluie, dans le froid, sans que des solutions leur soient proposées».